



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : **Crédit Agricole Val de France**
Date : **25/06/2026**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans la brochure « Conditions tarifaires en vigueur au 25 juin 2026 »
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne]	Par mois	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Par mois	2,65 €
Tenue de compte	Total des frais annuels	31,80 €
- Pour les clients en relevé papier	Par mois	2,00 €
- Pour les clients en e.relevé et les plus 75 ans sans e.relevé	Total des frais annuels	24,00 €
- Pour les 18-24 ans inclus	Par mois	1,55 €
Commission d'intervention	Total des frais annuels	18,60 €
	Par mois	Gratuit
	Par opération	8,00 €
	Plafond mensuel	80,00 €
Paielements (à l'exclusion des cartes)		
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel classique ou instantané)	En agence	4,21 €
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Par internet	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Par opération	Gratuit
	Par opération	Gratuit
Cartes et espèces		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard ou Visa]	Par an	49,60 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Mastercard ou Visa]	Par an	47,20 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'autre carte]	Par an	19,00 €
Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Par opération	Gratuit
	A partir du 3 ^{ème} retrait par mois, par retrait 1,00 €	
Autres services		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCOMPTE]	Par mois	2,07 €
	Total des frais annuels	24,84 €

Offre groupée de services	Frais
[Essentiel] (offre groupée la plus commercialisée*) comprenant : Gestion du compte . Tenue de compte . Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement . E-relevé mensuel . Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe Commission d'intervention . Commission d'intervention : 1/an Moyens et opérations de paiement . Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa Classic . Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) . Envoi de la carte en pli simple à la demande du client . Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) . Frais de refabrication de la carte perdue ou volée . Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) . Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané) . Frais par paiement d'un prélèvement SEPA . Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA . Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA . Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client . Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur . Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an Retrait d'espèces par carte avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre . Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel . Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement . Retrait d'espèces en euro ou en devise ⁽¹⁾, dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement . Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale ⁽²⁾ Paiement par carte avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits. . Paiement par carte en euro ou en devise ⁽¹⁾, dans et hors d'un pays de l'EEE Assurance de la Banque au Quotidien . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ⁽³⁾	<u>Pour les sociétaires :</u> Par mois 9,50 € Total des frais annuels 114,00 € <u>Pour les non sociétaires :</u> Par mois 10,00 € Total des frais annuels 120,00 € <u>Pour les jeunes sociétaires (18-25 ans) :</u> Par mois 3,00 € Total des frais annuels 36,00 € <u>Pour les jeunes sociétaires (26-30 ans) :</u> Par mois 6,00 € Total des frais annuels 72,00 €

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- . Accès au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info : 2 demandes par an
- . Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- . Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique.

Mon Sécuricoffre +

- . 5 Go

* offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.

(1) Hors frais de conversion monétaire

(2) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

(3) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.

Informations sur les services supplémentaires

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Services	Frais
[Offre Essentiel]	
. Commission d'intervention	Par opération 8,00 €
. Frais d'émission d'un chèque de banque	Par opération 15,71 €